



Appel à projet

Cité Éducative de Laon

La Cité Éducative est un dispositif Politique de la Ville, à destination des 0-25 ans, scolarisés ou habitants en Quartier Prioritaire de la Ville.

L'enjeu de ce dispositif est d'accompagner chaque parcours éducatif, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, par une fédération de tous les acteurs éducatifs des quartiers prioritaires afin de développer les jeunes dans leurs parcours.

La commune de Laon dispose de deux quartiers prioritaires, celui de Champagne-Moulin Roux et celui de Montreuil, dans lesquels l'action de la Cité Éducative se déploie. La Cité Éducative est également en mesure d'intervenir sur le temps scolaire, dans ces établissements :

Nom des écoles membres de la cité éducative :

Ecole maternelle Anatole France (0020986L)

Ecole maternelle de La Cité (0020976A)

Ecole maternelle Hélène Boucher (0021649G)

Ecole maternelle Jean de La Fontaine (0021481Z)

Ecole maternelle Louise Macault (0020982G)

Ecole maternelle Moulin Roux (0021815M)

Ecole maternelle Saint-Exupéry (0020998Z)

Ecole élémentaire Anatole France (0020984J)

Ecole élémentaire Bois de Breuil (0020975Z)

Ecole élémentaire Louise Macault (0020981F)

Ecole élémentaire Saint-Exupéry (0020996X)

Ecole élémentaire Jean de La Fontaine (0021531D)

Collège Charlemagne - REP+ (0020090M)

Collège Jean Mermoz (0021598B)

Nom des établissements publics associés (Lycée, Greta, CFA, Université, IUT...):

Lycée Paul Claudel (0020032Z)

Lycée polyvalent Pierre Méchain (0020034B)

Lycée professionnel Julie Daubié (0020078Z)

La Cité éducative s'inscrit dans un projet en 3 axes, qui sont « Conforter le rôle de l'école », « Promouvoir la continuité éducative » et « ouvrir le champ des possibles ». L'appel à projet s'inscrit dans la réalisation de ces axes, ou chacun peut être travaillé de manière individuelle ou transversale.

De plus, il existe des axes transversaux qui traversent les différents axes principaux, qui sont :

- Le respect des valeurs de la République
- La prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
- La parentalité.

Au moins un de ces axes transversaux doit apparaître dans le projet demandé, afin de permettre une cohérence au sein de la Cité Éducative de Laon.

Cet appel à projet rassemble plusieurs thématiques qui concernent les jeunes issus de la géographie de la Cité Éducative, qui sont :

Culture :

- Proposer des actions à dominante culturelle, peu importe la forme, pour ouvrir ou éveiller à la culture
- Dissiper les a priori sur la notion de Culture
- Favoriser la pratique et l'accès à la culture

Orientation :

- Aider à l'orientation des jeunes par le biais d'actions sur les formations et les métiers,
- Faire découvrir des métiers et des formations,

Pratique scientifique :

- Développer la curiosité scientifique des jeunes par le biais d'actions ludiques,
- Rendre accessible des concepts difficiles à appréhender dans un cadre scolaire,

Pratique sportive :

- Développer la culture sportive et les valeurs de l'olympisme et du handisport,

- Inciter à une activité physique régulière,
- S'inscrire dans la dynamique des JO2024,

Lutte contre les discriminations :

- Tendre vers un climat scolaire apaisé,
- Lutter contre toute forme de discrimination et de harcèlement.

Les actions peuvent se matérialiser sous toutes les formes, tant qu'elle répond à un des axes cités.

Un cofinancement de 20 % minimum est nécessaire pour répondre à cet appel à projet.

La date limite de dépôt est le dimanche 7 avril 2024 à l'adresse mail rchateaux@ville-laon.fr

L'audition des porteurs de projet sera le jeudi 18 avril.

Pour tout renseignement et aide à la construction du projet, vous pouvez contacter :

- rchateaux@ville-laon.fr
- cpo.citeduc-laon@ac-amiens.fr